**Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du mercredi 19 Février 2020**

***Etaient présents*** : Gaëlle Arnaud, Marc Broc, Denis Faynel, Marcel Gagne, M. Goudard, Sandra Lombardi, Paulette Prades, Marie Andrée Quintin, Jean Yves Reynaud

***Etaient excusés*** : Christiane Avond, Jean Pierre Louveton

1. **Modification des statuts du Syndicat Départemental d’énergies**

Cette modification concerne toutes les communes adhérant à ce syndicat qui finance à 45% les travaux d’électrification.

Elle concerne : la mise en place des infrastructures de charge pour véhicules électriques

La modification du siège du syndicat qui sera désormais 13, Place du Breuil

L’intégration des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Modification adoptée à l’unanimité.

1. **Renforcement réseau basse tension du bourg**

De grosses baisses de tension sont enregistrées au lotissement, d’où la décision de faire ces travaux, réalisés par l’EGEV. Nous profitons du déplacement de cette entreprise pour faire enterrer une partie la ligne électrique du cimetière à l’entrée du bourg.

Coût total des travaux : 16472 euros, dont 45 % pris en charge par le syndicat d’électrification. Restent à la charge de la commune : 9059 euros.

Décision prise à l’unanimité.

1. **Comptes de gestion 2019 commune et lotissement les Oulagniers**

La commune n’a plus d’emprunt ni sur le budget principal de clôture ni sur le budget du lotissement.

Résultat de l’exercice 2019 (budget principal) : + 346 149,41 euros

Résultat de l’exercice 2019 (budget du lotissement) : + 81 259,24 euros

 Soit un total de 427 408,65 euros.

Les comptes de gestion sont approuvés à l’unanimité.

1. **Comptes administratifs 2019 commune et lotissement les Oulagniers**

Les comptes administratifs sont approuvés à l’unanimité.

1. **Aménagement du bourg : validation du choix d’une entreprise**

Suite à l’appel d’offres, nous avons reçu 4 offres :

 Eiffage/Durand : 436 911 euros HT

 Colas/STPP : 418 678 euros HT

 Broc/STPP : 381 500 euros HT

 Eurovia/ODTP : 424 965 euros HT

C’est l’offre Broc/STPP qui est retenue à l’unanimité.

Nous rappelons que ces travaux sont financés à 60% par des aides de l’état (100 000 euros), de la région (50 000 euros), du département (80 000 euros), des amendes de police perçues (9 000 euros).

1. **Affaires diverses**

Mise en place du planning de permanence pour les élections municipales.

M.Reynaud conclut en dressant un bilan positif de son mandat. De nombreuses promesses électorales ont été réalisées.